

# Guide pratique d'évaluation des dégâts en milieu forestier

## Addenda

Les méthodes développées dans le "*Guide pratique d'évaluation des dégâts en milieu forestier*" ont pour vocation d'établir un diagnostic sylvicole du peuplement forestier à expertiser. Ce diagnostic repose sur l'analyse de 3 paramètres fondamentaux (la densité globale de tiges viables présentes, la proportion de placettes d'inventaire à niveau de densité de tiges viables satisfaisante et l'origine des problèmes éventuellement observés lorsque la densité de tiges viables est insuffisante).

Au final, le résultat du diagnostic se décline en 3 éventualités : "absence de problème", "pronostic incertain" ou "avenir compromis". Ce classement concis s'avère, de fait, très sommaire. **Aussi, est-il indispensable de consulter l'ensemble des résultats complémentaires produits par les outils d'analyse afin d'apprécier de manière exhaustive les enseignements de l'expertise.**

Les diagnostics émis sont fondés sur la comparaison de la situation observée à des normes sylvicoles. Ces normes sont susceptibles d'évoluer. Dans le présent guide, le **seuil minimal de densité viable attendu** par le sylviculteur afin d'évaluer l'avenir d'un peuplement en **régénération naturelle est fixé, quelque soit l'essence considérée, à 5000 tiges viables/ha**. Donc, seuls les peuplements dont l'objectif de sylviculture en régénération naturelle est une densité de tiges viables à 5000 tiges/ha, pourront être évalués avec ce modèle.

Pour les plantations, le diagnostic est établi par rapport à une densité de tiges viables admissibles à l'hectare fixée pour chaque essence. **Cette densité peut se référer soit à la densité de tiges attendue à la première éclaircie soit aux densités minimales de réussite à 5 ans préconisées dans les arrêtés régionaux relatifs aux investissements forestiers de production.**

